



Au Fils d'Indra

L'atelier

au fil des mois

N° 51
Mai 2015

Édito



Chers amis,

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de Madame Marie-Rose Carlié, la créatrice de notre action en France. Notre peine est profonde, mais nous sommes conscients d'avoir eu la chance d'avoir été mis sur son chemin de lumière et participons intimement au deuil de tous ceux qui perdent aujourd'hui un être cher.

Remplis des leçons que Marie-Rose nous a données par sa générosité, son esprit de solidarité et sa foi dans la providence, nous sommes, pour toujours, marqués par sa constance pour le maintien des valeurs humanitaires de notre action et par son exigence de sérieux dans l'organisation de tout ce qu'elle entreprenait. Lors de ma mission de deux semaines à Pondichéry, en janvier dernier, j'ai pu constater la pauvreté dans les villages de pailotes qui sont autour de l'Atelier. J'en reviens convaincu de la permanence du besoin qui fait que notre action conserve toujours toute son utilité. Certes, l'aide du gouvernement indien fait que, localement, la misère n'est plus celle qui existait lorsque l'Atelier a été créé. Mais l'Atelier procure toujours, à des femmes dans les difficultés et chargées de famille, un emploi en sécurité qui leur permet de gagner de quoi vivre dans la dignité et assumer la subsistance des leurs, en contrepartie d'un travail valorisant. Les interviews de certaines des brodeuses sur leur situation le confirment d'ailleurs.

La passion de Marie-Rose pour la poésie nous a aussi souvent enrichis de son engagement artistique plein de modestie. En me promenant dans les rues de Pondichéry, j'ai été frappé, une fois de plus, de constater que les femmes y portent une étonnante exigence de beauté (j'ai ainsi admiré des centaines de kolams). La présence admirative de Marie-Rose à la très récente exposition de Saint-Maur a témoigné d'une communion de pensée entre elles.

Marie-Rose était très attentive à nos difficultés et fière de nos succès. Entre 2011 et 2013, nous avons eu à faire face à l'impossibilité d'organiser assez d'expositions. Les achats de toiles ne nous permettaient donc pas de dégager des fonds suffisants pour être en mesure d'envoyer à Pondichéry les sommes nécessaires pour payer les salaires des brodeuses. Cependant, la finalité sociale de notre action ne nous autorisait pas de les mettre en chômage technique. Nous avons puisé dans nos réserves antérieures et nous avons continué à transférer annuellement à l'Atelier les sommes convenues. En 2015, nos efforts portent leurs fruits, puisque nous avons bon espoir d'arriver à organiser au moins les 10 à 12 expositions qu'il nous faut, annuellement. Soyez-en tous remerciés.

Nous avons aussi pu, conformément à ses souhaits, transférer une partie du legs que nous avons reçu d'Arlette Violet, au Docteur Balassoupramanian. Il nous a assuré qu'il va, grâce à ce don, pouvoir lancer son projet de centre gériatrique d'une quinzaine de lits, qui correspond à un besoin crucial pour les populations des villages avoisinants.

Marie-Rose n'a cessé d'exprimer son amour et de le mettre en actes dans ses relations avec les autres. Nous avons à cœur de continuer, avec l'aide de tous, l'œuvre de vie qu'elle nous a transmise. Lors de notre Assemblée Générale, qui aura lieu le samedi 30 mai prochain, nous célébrerons les 45 ans d'existence de son action, qui, au cours de toutes ces années, a mobilisé tant de généreuses bonnes volontés. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous en exprime, par avance, notre gratitude...

Avec toute mon amitié.

Pierre Lemaître

<input type="checkbox"/>	Voyage en Inde	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	du sud 2015	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Mes impressions de	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	voyage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 2	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Hommage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	à Marie-Rose	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	La Cour Royale	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 3	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	La parole aux	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	brodeuses	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 4	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	De l'eau potable	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	à l'atelier	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 5	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Les Expos	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	pages 5 et 6	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	2015 :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Nos prochaines	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	expositions	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Le carnet	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 7	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	A.G. 2015	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	2016 :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Les autres projets	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Bulletin d'adhésion	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	page 8	<input type="checkbox"/>

VOYAGE EN INDE DU SUD 2015

Toutes les années impaires en janvier, dans une action indépendante de l'Association, François Casimir organise un voyage en Inde du sud de presque un mois pour 20 à 30 amis. Outre faire connaître et aimer son pays d'origine, en retour le bénéfice en est une très forte motivation chez les membres du groupe de voyageurs à organiser une exposition-vente au profit des brodeuses.

Nous voulions vous faire profiter de deux récits du dernier voyage, hélas la place nous manquant c'est un crève cœur que devoir ne publier que de très courts extraits du premier. Cependant le texte intégral sera sur le site « atelier-indra.org ».

«Passés l'inscription, les nombreux mois d'attente entrecoupés d'une réunion préparatoire, voilà le groupe réuni autour de François à Roissy. Nous sommes tous inquiets tant le climat social est tendu ; l'attentat chez Charlie hebdo deux jours avant, une prise d'otages le jour-même, et puis, à l'aéroport, cette évacuation au moment des enregistrements, causée par un bagage suspect, les militaires et les policiers omniprésents... Inquiets et presque coupables de quitter cette France qui va mal pour nous envoler vers d'autres horizons.

Avec un peu de retard, l'avion décolle et nous oblige ainsi à lâcher-prise... Nous transitons par Delhi où la température est beaucoup plus clémente qu'à Paris, et avons déjà un petit aperçu de l'Inde. Puis nous repartons vers notre destination finale, Chennai, où Radju nous attend avec son équipe de chauffeurs et les 6 véhicules. Il fait très chaud, nous savons que dès le lendemain matin nous allons nous arrêter saluer les brodeuses à l'Atelier...».

«C'est avant tout pour elles que nous sommes là ...».

«Que dire encore de ce qui nous a marqué ; les visites dans les villages et les échanges avec leurs habitants ; les vaches peintes et ornées de fleurs au bord ou sur les routes ; les marchés débordants de couleurs...».

«Par contre, il est à noter que les plus beaux bâtiments neufs sont des collèges et des universités et l'on comprend bien que désormais, l'Inde a tout misé sur l'éducation de sa jeunesse pour s'en sortir...».

«Et puis nous voilà rentrés à Pondichéry, avec ce nouvel accueil à l'Atelier tout aussi touchant que le précédent. Le groupe de voyageurs visite toutes les pièces de l'Atelier avec les différentes étapes de création des toiles, des dessinatrices en passant par celles qui calquent les motifs sur les tissus, ceux-là même qui passeront ensuite aux mains habiles des brodeuses, sans oublier le personnel qui participe à l'approvisionnement des matériaux...».

«Ensuite, nous partageons un repas que nous offrons aux membres de tout l'Atelier ...».

«Autant vous dire que nous sommes tous en larmes au moment des adieux, chantant et priant avec elles.

Le retour à Paris, harassés de fatigue mais emplis de magnifiques émotions et de couleurs, nous «rafraîchit» les idées brutalement. Nous nous retrouverons, c'est promis... Nous allons faire tout notre possible pour continuer à faire vivre l'Atelier de Pondichéry !».



Marie-Christine Lesimple-Hugot



MES IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'exposition idéale

Ce que, confusément, j'espérais trouver dans ce voyage, et que j'y ai trouvé, peut s'appeler « l'exposition idéale »

Au-delà des images que sont les toiles, si belles soient-elles, c'était leurs sujets, leurs scènes, leurs paysages, en un mot leur objet, dont je souhaitais enrichir les explications, un peu livresques que, je donne aux visiteurs des expositions auxquels je participe.

De même, au-delà de mon approche un peu intellectuelle de la religion et philosophie hindouiste, c'était la spiritualité profonde gravée dans les temples, comme celui de Belur que je souhaitais retrouver.

C'était aussi les moments de partage avec les brodeuses que j'espérais et redoutais à la fois, avec de brefs instants de communion appelant des souvenirs à la fois douloureux et merveilleux.

Enfin c'était aussi, l'amitié chaleureuse d'une équipe de bénévoles, d'une improbable exposition, sans lieux, sans salles, sans grilles, sans éclairage à monter et démonter, bref sans contraintes, notamment grâce à ce bon Radju et son équipe de chauffeurs, si gentils et si serviables.

Et pour couronner le tout, François, expliquant, commentant, non pas des images, mais leur objet bien réel et néanmoins nous faisant quand même rêver, penser et notamment imaginer la condition de ce peuple indien si différent et pourtant si proche par son accueil spontané.

C'est en mettant de l'ordre et un peu de cohérence dans mes souvenirs et mes émotions que j'ai compris à mon retour que c'était l'exposition idéale que j'étais parti chercher.

Bernard Houpin

† HOMMAGE À MARIE-ROSE



Cérémonie en l'Église St-Paul – St-Louis Paris IV^e

Marie-Rose CARLI, mais connue CARLIÉ, son nom de comédienne, s'est éteinte chez elle samedi 11 avril en fin de soirée. C'est son jeune locataire Anh Tu, brillant étudiant vietnamien, qui a recueilli son dernier souffle et averti les pompiers. Nous le remercions de cela.

Bien que se disant de plus en plus fatiguée ces dernières semaines, moins d'une demi-heure plus tôt elle parlait au téléphone de projets avec une amie. Elle est partie sans souffrir, elle le méritait bien, elle qui a tant aimé la vie en s'occupant de tant de proches et de moins proches. Pour nous tous, connaissant son allant, sa vivacité d'esprit,

sa disparition ne nous semblait pas envisageable avant encore très longtemps...

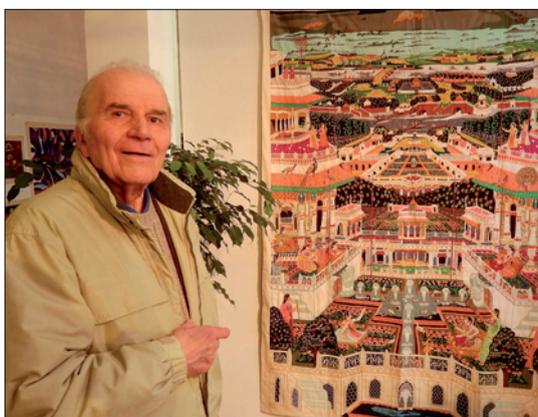
Nous avons hésité au niveau du « Fil des mois » à lui consacrer l'ensemble de ce numéro. Nous n'étions pas prêts. Un numéro spécial le sera prochainement. N'hésitez pas à nous adresser vos témoignages, vous qui l'avez bien connue, côtoyée ou plus simplement croisée dans le cadre de vos activités, que ce soit au sein d'Indra ou dans le monde artistique, théâtral et musical où elle a aussi laissé une empreinte impressionnante.



La tombe fleurie de Marie-Rose et Louis au cimetière Montmartre

JEF

LA COUR ROYALE II



Vous avez tous admiré cette extraordinaire toile (1,68 m par 1,15m) qui a trôné au milieu de presque toutes nos expositions.

Faisant suite à une première Cour Royale dont le « tirage » avait été limité à 30 exemplaires numérotés, cette Cour Royale n° 2 avait été portée à 50 exemplaires.

Or voilà c'est fait ! Les deux dernières viennent d'être commandées. Et même celle qui portait le n° 0, parce que liée à la collection de toiles d'expositions, vient d'être achetée à son tour, le dernier jour d'exposition à Bourg la Reine.

Juste avant, à Saint-Maur, Micheline, une amie bénévole, me dit : « si tu savais le travail que la réalisation de cette toile a demandé à André Courtine... ». Je ne comprenais pas ! Cette

œuvre issue d'une miniature moghole du XVII^{ème} siècle, choisie par François, était l'œuvre de Raja, le très longtemps remarquable créateur de l'atelier.

Questionné, François m'explique : la trentième Cour Royale n° 1 ayant été vendue en 1995, c'est d'abord le grand carton de la Cour Royale II, à l'échelle un, dessiné par Raja, qui figurait comme modèle dans l'exposition de Paris 13^{ème} en 1995. Mais de ce fait, pour honorer les futures commandes, la suite de sa réalisation, essentiellement le calquage puis les travaux de broderies, ne pouvaient se faire, le modèle circulant en France ! C'est là qu'André est intervenu pour reporter sur un grand calque tous les traits de cette gigantesque fresque à plus de 2000 détails !

Facile direz-vous. Oui peut-être, mais pour ce spécialiste des bureaux d'étude ça lui a tout de même pris près de 100 heures ! Par sécurité des copies de ce calque original ont été réalisées en reprographie avant de réexpédier modèle et calques en Inde.

Alors vous comprendrez l'émotion d'André, à St Maur, posant devant la toile n° 0 un symbole de vingt années d'expositions au cours desquelles elle a pu susciter tant d'admiration.

Y aura-t-il une suite à cette toile magistrale ?

JEF

Lors de mon séjour de janvier 2015 à l'Atelier, la Direction m'a non seulement permis de rencontrer les déléguées des brodeuses, mais m'a aussi laissé interviewer nombre d'entre elles, accompagné d'une traductrice indépendante. Voici ce qu'elles disent. Cette démarche Marie-Rose y tenait, elle en attendait beaucoup...

Toutes m'ont d'abord affirmé que si elles étaient constamment souriantes, c'est qu'elles avaient réellement du goût pour la broderie. L'une parce que c'était l'activité de son père. Une autre parce que ses parents, totalement sans ressources, la lui avaient apprise. Telle autre, parmi les plus anciennes, parce qu'elle lui avait été enseignée à l'école. Plusieurs ont été auparavant employées par d'autres ateliers. L'une nous a dit en avoir quitté un parce qu'il était vraiment trop sale bien qu'un peu mieux payé. Pour une autre, c'étaient les horaires de fermeture tardifs (notre Atelier ferme dès 17 heures) qui ne lui permettaient pas, compte tenu des trajets, de s'occuper de ses enfants après l'école.

Une jeune, récemment recrutée, nous a dit qu'elle pensait, en entrant, qu'il s'agissait juste de broder de petits mouchoirs. Elle avait découvert alors les grandes toiles réalisées à l'Atelier. Elle a appris la broderie dans la section école et aujourd'hui elle se voit confier des tâches plus complexes. Cependant elle regrette que l'entraide entre les anciennes et les jeunes ne soit pas plus forte : « nos relations sont souvent distantes, c'est dommage... »

Toutes ont souhaité être embauchées par l'Atelier car venant de conditions de vie particulièrement difficiles. Quelques-unes ont dû travailler jeunes, leurs parents étant très pauvres. Beaucoup, bien que moins nombreuses qu'avant, avaient à trouver un emploi malgré un handicap, souvent dû à la poliomyélite. Plusieurs, orphelines, ont la charge de frères ou sœurs handicapés ou malades. Une jeune nous a même dit habiter dans un orphelinat. Elle envoie tout son salaire à sa mère qui élève seule ses 5 frères et sœurs plus jeunes dans un village éloigné.

Si quelques-unes sont encore célibataires, la situation matrimoniale des brodeuses est souvent complexe. Plusieurs vivent seules avec une mère malade à charge. Celles qui ont un mari apportent souvent l'unique revenu régulier du foyer. Soit parce que l'époux est pêcheur occasionnel, soit que travaillant dans

le bâtiment un accident l'en empêche maintenant. Plus d'un tiers des brodeuses questionnées sont abandonnées du mari et élèvent seules les enfants, vivant encore parfois chez leurs parents ou avec une mère malade. Enfin il y a les veuves, parfois depuis 10 à 20 ans.

Aussi, souvent elles nous ont dit apprécier le travail à l'Atelier parce qu'il leur permettait de penser à autre chose qu'aux durs soucis quotidiens. C'est un fait, la réputation de l'Atelier, à l'entour, est que, même si le travail n'y est peut-être pas très bien payé, l'emploi y est stable, la sécurité garantie par le sérieux de l'organisation et des dirigeants, les avantages sociaux y sont remarquables, les conditions de travail compréhensives : une pause le matin et l'après-midi mais aussi la possibilité de se reposer lorsque l'on est fatigué. Bien sûr on peut toujours chercher à améliorer les choses (par exemple gérer et compenser l'éblouissement dû au travail prolongé sur des tissus sombres lors du calquage).

La préoccupation centrale motivant la plupart des brodeuses est d'accompagner l'éducation de leurs enfants grâce aux bourses. Ils font des scolarités honorables, beaucoup accèdent au Bac. Telle brodeuse nous dit être fière de la réussite de ses enfants qu'elle a élevés seule en faisant, au besoin, des emprunts à la banque : sa fille est professeur dans un collège et son garçon vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur. Ses préoccupations actuelles ? Que son fils trouve un emploi et que sa fille se marie.

Pour les brodeuses les plus anciennes le souci central est la baisse de revenus lorsqu'arrive la retraite, fixée à 58 ans par le gouvernement. L'Atelier cotise à une caisse, elles toucheront un petit pécule le jour de leur départ et une pension, mais ce n'est guère suffisant pour se loger et se nourrir. Elles aimeraient pouvoir continuer à travailler à l'Atelier, « tant qu'on voudra d'elles ». Outre le souci financier, c'est aussi le signe de leur attachement à l'Atelier. Peut-être pourrions-nous faire quelque chose de plus sur ce terrain ?

Merci, en tout cas, aux brodeuses qui ont bien voulu nous faire part de leurs préoccupations, de leurs besoins et de nous faire ainsi mieux percevoir et comprendre la signification sociale de notre action en plus de son sens artistique.

Article rédigé par Pierre Lemaître à partir d'entretiens avec des brodeuses.

DE L'EAU POTABLE À L'ATELIER



Dans le film de 2010 projeté lors des expositions, vous avez tous vu les brodeuses, après la pose déjeuner, rincer leur vaisselle et boire à la régالade l'eau du robinet à côté du préau.

Depuis ce tournage les choses se sont hélas dégradées : l'eau de la ville n'est plus potable.

Le cri d'alarme de Monsieur Gérard, le Directeur, a été entendu et l'installation du poste de filtration qu'il a commandée a pu être financée avec l'entretien (remplacement des filtres et cartouches) par un don du Rotary club de Laval grâce à son président, le Docteur Baty. Qu'il en soit vivement remercié.

Outre la salubrité et le confort apportés aux brodeuses sur leur lieu de travail, elles peuvent emporter un peu de cette eau sécurisée chez elles où, là aussi, l'eau peut ne pas être très sûre...



L'installation comprend 2 groupes de traitement (1 par étage)



SAINT-GILLES CROIX DE VIE



La Vendée accueillait notre première exposition de l'année dans cette si jolie ville de bord de l'Océan. Sur l'initiative de Marie-Françoise et Didier BRISAC c'est l'association « le club de l'amitié » qui en a pris la responsabilité et l'organisation. Bien implantée sur la ville et les environs avec une équipe d'accueil très motivée, ce fut un défilé continu de visiteurs découvrant à travers les toiles, le film et les bénévoles ce qu'est cette Association et surtout cet atelier où des femmes artistes et méritantes

travaillent dignement.

C'était une première à Saint-Gilles. Le résultat en a été encourageant, donnant déjà plusieurs semaines de travail aux brodeuses.

Merci à Annette et Christian Paugam aussi qu'à Odile et Gilles Noel pour leur dévouement. Depuis, nous savons qu'ils continuent leurs activités en organisant prochainement un tournoi handisport auquel on souhaite un grand succès.

Cette belle manifestation aura en outre sensibilisé d'autres villes de Vendée proches ce qui est de bon augure pour l'an prochain.



SAINT-MAUR



Dominique et la gagnante de la tombola.

À Saint-Maur on se retrouvait en milieu connu, puisque c'était une seconde exposition dans cette grande ville de Région Parisienne. La première datait tout de même de 1994.

C'est notre chère vice-présidente qui l'a prise à bras le corps. Elle a réussi, en deux mois seulement, à mobiliser une remarquable équipe de bénévoles qui a su tracter, afficher « à tout va » dans la ville et les environs avec l'obtention d'un sponsoring substantiel pour limiter les dépenses en tracts, affiches et autres frais.

La Maison des Arts du quartier La Varenne Saint-Hilaire qui nous était allouée par la municipalité, outre des locaux parfaits, avait l'avantage d'avoir la visite des nombreux élèves de tous âges des différentes activités artistiques organisées dans les locaux voisins.

Cette seconde exposition de l'année, cumulée avec celle de Saint-Gilles, offre un résultat extrêmement encourageant pour la suite, après des résultats difficiles lors des années précédentes.

Merci à Dominique et Jean-Paul Ulrich, ainsi qu'à toute leur équipe, pour ce beau résultat.

LAON



C'est dans une ambiance joyeuse que le montage a démarré. L'équipe de montage orchestrée par Patrick Plets, président de « Laon Accueille » était d'une grande efficacité. Les grilles très légères prêtées par l'association « Les Artistes Laonnois » ainsi que le matériel électrique loué au Conseil Général, nous convenaient très bien. Le reste de l'équipe, majoritairement composée des membres de « Laon Accueille » dirigée admirablement par Arlette Leclercq, soutenue par Marie-Agnès Dekeyser, repassait, rangeait, accrochait... La belle « Salle Gothique » mise à disposition gracieusement par la mairie, rehaussait la beauté de l'exposition.

Le 1^{er} jour toute l'équipe était prête à accueillir les visiteurs, avec cependant une conviction limitée quant à la fréquentation ! Les Laonnois lui ont réservé une belle surprise : ils sont venus nombreux dès le premier

jour ! Le vendredi soir l'équipe avait organisé une conférence sur l'Inde qui a connu un joli succès.

Nos amis Michel et Marie-Agnès Drouot sont venus de Dôle, parfaitement accueillis et intégrés dans l'équipe. Chose importante à souligner... dans l'équipe d'accueil, j'ai rarement vu autant de d'hommes expliquer avec enthousiasme les toiles. Dominique et Jean-Paul Ulrich ainsi que Bernard Houpin, étaient là pour renforcer cette équipe les samedi et dimanche.

Le dernier soir, après un démontage éclair, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'un repas que chacun avait payé. Les responsables ont proclamé le magnifique résultat : plus d'un mois de travail pour nos brodeuses !

À la joie s'est mêlée une vive émotion, quand nous avons annoncé la disparition de notre chère Marie-Rose.

BOURG-LA-REINE



Simultanément il y avait Bourg-la-Reine. C'est Bénédicte Simonin, son mari Pascal, deux de leurs enfants et tout un groupe de bénévoles de Bourg-la-Reine et des alentours qui ont assuré cette très belle et aussi très réussie exposition.

La salle allouée fut un facteur important par sa taille, ses équipements modernes et la disponibilité de son responsable technique baptisé par nous : « Monsieur Pas de problème ». Johana et Monique, en vraies spécialistes de

la recherche de sponsors, ont fait merveille, d'autres ont tracté, affiché partout dans la ville et les villes voisines. La sollicitation des écoles primaires fut très forte avec plus d'une dizaine de classes en visite. Pierre, Florence (de Tahiti), Jacques (d'Albi), Bénédicte et d'autres leur ont consacré beaucoup de temps.

Le Maire qui avait connu les deux précédentes expositions de 1993 et 2006, a semblé redécouvrir notre action. Son discours très chaleureux lors du vernissage était imprégné d'optimisme pour notre action.

À quelques exceptions près, nous disposons de toute la collection, Laon ayant dû exposer des toiles de la réserve. Ça n'a visiblement pas empêché la réussite de part et d'autre, car le succès fut là aussi. Pour couronner le tout les trois très grandes toiles, l'« Été des Dieux », « la Volière » et surtout l'ultime « Cour Royale II » ont été commandées.

Donc ça marche encore, pourquoi en doutions-nous ?

Marie-Rose y fut elle aussi pour quelque chose ? Dimanche matin apprenant son départ pour les cioux, après le choc, nous avons décidé de ne surtout pas baisser les bras. Elle ne l'aurait pas compris, ni admis.

NOS PROCHAINES EXPOSITIONS

SAINT-JAMES (50) :

du 20 au 26 mai 2015 (mini-expo)
Salle Patton – 7, rue Patton
Tél : 06 61 14 48 45
Contact : france@atelier-indra.org

TOUQUES près de Deauville-Trouville (14) :

du 3 au 7 juillet 2015
Salle de l'Église Saint-Pierre
Responsables : Danielle et Olivier Lemaire
Email : expotouques@atelier-indra.org

AVIGNON (84) :

du 1^{er} au 5 octobre 2015
Hôtel de Ville d'Avignon
Contact : Françoise Fayolle, Christian Tingry
et Magali Fabre – Tél : 04 90 68 14 71
Email : France@atelier-indra.org

YERRES (91) :

du 8 au 12 octobre 2015
Salle André Malraux –
2, rue Marc Bourgin
Responsables : Jean Francillon –
Tél : 06 71 71 55 65
Liliane Brun – Tél : 06 87 06 98 23
Email : expoyerres@atelier-indra.org

VALENCE (26) :

du 13 au 18 octobre 2015
Salle des Clercs – Place de l'Université
Responsable : Mariette Grelier
Contact provisoire : france@atelier-indra.org

VENDÔME (41) :

du 5 au 9 novembre 2015
Salle : Chapelle Saint-Jacques
Responsable : Brigitte Daguisé
Tél. provisoire : 06 61 14 48 45
Email : expovendome@atelier-indra.org

MONTPELLIER (34) :

du 19 au 23 novembre 2015
Salle : Crypte de l'Église don Bosco
Responsable : Paulette NEVOUX –
Tél : 06 14 48 98 38
Email : france@atelier-indra.org

BOURG-EN-BRESSE (01) :

du 27 au 30 Novembre 2015
Salle des Fêtes
Responsables : Catherine GILBERT et
Violette BOUCHERAS
Email : expobourgenbresse@atelier-indra.org



... CARNET ...

• Nicole Bouvier est partie...

Nicole, avec sa chère amie Claude Bariol qui nous a quittés aussi l'année dernière, formait un tandem extraordinaire. Que ce fut pour nos expositions, pour l'association des « Amis de Léoncel » ou pour d'autres causes nombreuses qu'elles défendaient, elles le faisaient avec un dynamisme qui suscitait l'admiration de leur entourage. Nicole est venue avec moi en Inde. Elle connaissait bien notre action qu'elle soutenait beaucoup avec un groupe d'amis fidèles de l'Atelier autour de Valence. Elle s'est éteinte le 1^{er} mars 2015 à l'âge de 92 ans. Nous disons nos condoléances les plus sincères à sa famille et partageons la tristesse de ses amis Drômois.

• Nous avons appris avec tristesse la disparition de Monsieur Georges **Alberganti**, décédé suite à une longue maladie. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 30 avril au Chesnay (78). Nous disons toute notre sympathie à Simone, son épouse, et lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances.

• Jacques Lepoivre est parti...

Je me souviendrai toujours du dynamisme du docteur **Lepoivre**, il faisait équipe avec Jacques et Françoise Richir quand nous avons fait l'exposition de Coulommiers en 1994. Il était chaleureux, c'était aussi un homme de cœur. Il est resté très attaché et très fidèle à notre action. Nous sommes très tristes d'apprendre sa disparition. Il s'est éteint le 25 avril 2015 à l'âge de 92 ans. Nous adressons nos condoléances les plus sincères à son épouse Gisèle et à sa famille.

• Nous exprimons notre sympathie et notre tristesse à Michèle **Samaille-Maes**, qui a perdu sa maman ce mois de mars. Nous adressons nos condoléances les plus sincères à Stéphane, son mari et à sa famille.

François C.



Vive les mariés !

Tous nos vœux de bonheur à **Hélène** et **Sofiane**, qui se sont mariés le samedi 2 mai 2015 à Terville (57) et félicitons les heureux parents Nicole et Michel Dumay nos responsables de Thionville.



• Clotilde Mantis-Sylla et son mari Abdoulaye ont donné naissance à **Ismail** le 21 janvier 2015. Félicitations aux parents et aux grands-parents, Françoise et Laurent Mantis.

• Laetitia Arnaud, fille de Marie-Thérès Arlie-Arnaud, l'une de nos chères bénévoles du local, a donné naissance à **Mathis** le 25 février 2015. Sincères félicitations à la famille.

• Aurélie et Bastien Guichard ont donné naissance à **Zoé** le 26 avril 2015 à Clermont-Ferrand. Félicitations aux heureux parents et aux grands-parents Christine et Patrice Guichard, nos responsables d'Amboise.

... Assemblée Générale 2015 ...



Attention exceptionnellement elle ne se tiendra pas rue Traversière, mais dans la salle de spectacle du **Collège Bossuet Notre-Dame – 17, rue Yves Toudic – Paris 10^{ème}**.

Métro Jacques Bonsergent ou République.

Samedi 30 Mai 2015 à 15 heures

Chers adhérents, vous avez sans doute déjà reçu convocation, ordre du jour et programme de notre AG. Vous avez aussi noté, qu'outre un hommage à Marie-Rose, nous en profiterons pour marquer simplement le 45^{ème} anniversaire de l'association en France, avant le repas traditionnel. Certes un précédent 45^{ème} anniversaire a bien été célébré l'année dernière à Pondichéry. C'était histoire de remercier Pierre Lemaître pour sa première visite à l'atelier en temps que Président. Monsieur Gérard arguait du fait que c'est bien en 1969 que Nicole Durieux donnait ses premières œuvres à broder à 5 ou 6 femmes en grande misère, dans une des pièces du grand Consulat Général de France. Chose que le quai d'Orsay, à l'époque, n'a peut-être pas su...



À partir de 2016, nous souhaiterions également faire des expositions à :

Amiens, Arcachon, Arles, Brest, Harfleur, Le Havre, l'Haÿ-les-Roses, Marseille, Metz, Montereau-Fault-Yonne, Morlaix, Nîmes, Paris, Pau, Reims, Rouen, Sables d'Olonne, Strasbourg, Toulouse, Troyes et ailleurs ...

Si vous avez des amis ou de la famille qui puissent nous aider dans ces villes ou encore organiser une exposition ailleurs, merci de bien vouloir contacter :

François CASIMIR au : 06 61 14 48 45

Email : france@atelier-indra.org ou francasindra@yahoo.fr

Site : www.atelier-indra.org



BULLETIN D'ADHÉSION et/ou **DON**
à retourner à **ATELIER AU FILS D'INDRA**
32, rue Traversière – 75012 PARIS

1/ M^r, M^{me}, M^{lle} : Nom : Prénom :

2/ M^{me}, M^{lle} : Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Souhaite **adhérer** ou **renouveler** mon adhésion à l'association **Atelier au Fils d'Indra** et joins un chèque de (15 € pour une personne et 20 € pour un couple) à l'ordre de «Atelier au Fils d'Indra» en règlement de ma cotisation (*qui comprend la réception de la lettre **L'atelier au fil des mois***).

Adresse à l'association **Atelier au Fils d'Indra** un don de €
Un reçu fiscal sera adressé pour les versements dont le total (adhésion + don) atteint 30 euros.